

RADIO-SILENCE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE « FINANCES – VERITES » **« Silence ! On ensevelit la LIBERTE sous les mots et** **l'ÉCONOMIE sous les Impôts ... »**

N°23

1) Dans l'ACTUALITE économique,

Dans l'actualité économique générale,

Nous attendons depuis longtemps la mise en service complète du programme de satellites GALILEO, plus performant que le vieux Global Positioning System américain. GALILEO était un programme français repris par l'Europe de Bruxelles. EADS Astrium, entre temps devenu plus allemand que français, vient d'être « remercié » au profit du TOUT GERMANIQUE avec OHB qui va fabriquer les 14 premiers satellites du système européen de localisation. Les 8 à 18 suivants nécessaires ne sont pas encore attribués aux deux concurrents qui restent en lice, du moins officiellement. Voilà un contrat de 566 millions d'euros qui va droit au monopole allemand. Tant pis pour la France une nouvelle fois pillée de ses idées.

Dans l'actualité fiscale, REUTERS nous renseigne sur les réalités et notre futur d'esclaves. La destruction d'emplois va se poursuivre sous la pression monstrueuse de l'endettement public : 84% du PIB en 2010 avant 88% en 2011, 91% en 2013 ! Le solde négatif du budget de l'Etat va passer à 7% et le recul du produit des impôts est un symptôme terrible de ce qui se passe. Pourtant cela se passait déjà en 360 sous JULLIEN, Empereur d'Occident. Plus l'Etat augmente les impôts moins il en rentre dans la caisse ! Il faut donc avoir le courage de faire comme lui : diviser les impôts par deux et... miracle deux ans après il en rentre plus qu'avant ! Seulement voilà, nos gouvernants actuels sont des hauts fonctionnaires qui réagissent comme tous leurs prédécesseurs. Il n'y a donc pas JULLIEN en vue... qui luttera contre eux puisque ce sont eux qui gouvernent et qui, pour plus de sûreté, l'ont qualifié d'apostat pour mieux le voir ranger aux placards de l'Histoire. A la place d'un Frédéric de HOHENSTAUFEN dont on pourrait rêver, on nous sert un Herman Van Rompuy qui ne rêve que de créer des taxes européennes ! Et en plus des taxes qui ne travaillent pas mais qui entretiennent la Nomenklatura.

Les « collectivités locales » taxent aussi à tour de bras, c'est maintenant une taxe d'habitation obligatoire pour les logements non habités qui est infligée aux propriétaires antisociaux qui se gardent pour eux leurs logements disponibles. On croit revivre le Dr JIVAGO en 1917 à Moscou...

2) Mon CONSEIL patrimonial du jour

Je me rappelle du fameux jeu télévisé animé par Guy LUX : « La Roue tourne » et de son slogan : « La Roue tourne, la Chance tourne, l'Assurance tient » ! C'est que dans ces années-là, l'assurance avait encore pour but d'indemniser exceptionnellement en cas de besoin contre une prime annuelle. L'Assurance était donc encore ce simple contrat financier par lequel une partie s'engage à payer un capital si un événement se produit en contrepartie d'une annuité répétée payée par l'autre partie. Simple calcul financier à faire pour chacun avant de signer.

De nos jours l'Assurance est devenue officiellement une caisse chargée de racketter les « gogos » de force. Toutes les assurances deviennent obligatoires mêmes les plus loufoques : l'Etat républicain a besoin d'argent ! Je viens de trouver chez le Sénat de la République, laquelle sévit depuis 1871, une proposition de loi incroyable : « généraliser l'assurance récolte en la rendant obligatoire pour tous les agriculteurs » ! Elle est entre autres le jouet-aspirant inventé par les Sénateurs Jean-Michel BAYLET, FM connu, Michel CHARASSE qui n'est donc pertinent qu'à la télévision, Jean-Pierre Chevènement célèbre ministre de l'EN ayant généralisé le bac pour tous et maire de Belfort ayant fait construire une mosquée avec minarets dans l'enceinte de la fortification VAUBAN etc...

En conséquence, limitez au minimum vos assurances qui ne remboursent jamais quand on en a besoin comme nous le savons dans les Landes après le Cyclone de Février 2009 qui a coûté cher pour y survivre dans le froid durant 3 semaines. Devinez la réponse de mon assureur : « vous n'aurez rien, inutile de faire un dossier, c'est une catastrophe naturelle » ! Pourtant tous les contrats comportent la clause obligatoire de catastrophes naturelles que l'on paye... Moi, je ne comprends rien et vous ! ?

3) Mon HISTOIRE de la MONNAIE

ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM

Chapitre 23

Rétrospective sur le métier de Banque **et l'ART bancaire**

La première page, du premier cours, de la première année, de CAP Banque, commençait encore ainsi dans les années 1960-1968 : « Nous sommes des COMMERCANTS... » !

La banque est en effet, depuis 3.500 ans et le Code d'HAMURAPI, un commerce, celui de... l'Argent, par défaut, de la monnaie courante comme l'orge, puis officielle émise par la Banque Centrale de l'Etat, marchandise puis en circulation fiduciaire. Comme tous les autres commerçants, l'esprit « commerçant » devait habiter tous les employés, gradés et cadres de banques. Ce qui suppose l'amabilité... jusqu'à l'obséquiosité, si nécessaire et rare, pour retenir un gros client, et des efforts permanents pour rendre sa « boutique » attractive pour les « chalands », notamment par des prix bas des services de banque, bourse, changes et coffres, offerts à la clientèle. Cela suppose aussi la liberté des gens de déposer ce qu'ils veulent bien, chez qui ils le veulent, et donc la concurrence permanente entre banques d'une place donnée et la complémentarité dans le respect et l'indépendance totale mutuelle, et avec les autres partenaires : Agents de Changes, Etablissements financiers, Caisses d'Épargne et CCP. Le CODE CIVIL interdit toujours les ententes et, a fortiori, les cartels...

La situation derrière les guichets était la suivante : des employés payés 450 à 550 FF/mois devaient être vêtus de costumes deux ou, si possible, trois pièces, pour les hommes, et de robes ou tailleurs, bien habillés pour les femmes, lorsque leur emploi les mettait en contact avec, ou seulement en vue de la clientèle. Un costume sur mesure, ou presque, revenait à un à deux mois de salaire ! C'était « la misère en faux col » ! Expression bien connue depuis le XIXème siècle et que mon père connaissait bien avant moi dans les années vingt et trente où son costume de travail était un habit noir à queue de pie, nœud papillon et gilet blanc sur chemise blanche à plastron, chapeau Haut de Forme, éventuellement claque. Sans cet habit, interdiction d'entrer à la Bourse de Paris. Aucune femme ne fut admise à y entrer jusqu'à un décret de VGE en 1977. Cet habit coûtait à l'époque un an de son travail ! Un ingénieur gagnait, en 1965, 5.000 FF/mois, un cadre de banque, directeur d'Agence : 1.200 FF/mois. Lorsque l'ingénieur venait retirer chaque semaine en espèces 500 FF, il retirait l'équivalent de la paye mensuelle brute du caissier qui le servait.

Cette misère en faux col créait bien des malentendus : la CGT faisait croire aux cheminots que la Bourse de Paris n'était fréquentée que par de gros capitalistes ; la preuve : ils étaient tous en queues de pies... Cette « misère en faux col » s'expliquait par les tarifs extrêmement bas des « services » offerts par les banques et Agents de changes comme par l'obligation, ou l'habitude, de stériliser en dépôts à la BDF de 30 à 50% des dépôts reçus (on est en 2010 à 2% !) en cas de crise de retraits massifs. Par exemple, le service de caisse était entièrement gratuit (dépôts, retraits, monnaies divisionnaires, remises de chèques), le service des titres facturait au maximum 0,10% sur tous les services boursiers, la commission d'endos sur les lettres de changes pour encaissement en compte était de 0,40%. Les clients ne devaient acquitter que les timbres fiscaux par exemple sur les versements d'espèces : 0,25 FF. Les Agios d'escompte étaient très faibles et très lisibles dans un bordereau d'escompte que tout employé devait savoir calculer lui-même et devait effectivement établir au client, s'il était titulaire du CAP ce qui lui procurait 10 points personnels et une petite augmentation de son salaire Brut de 450 à 500 FF. Les comptes courants faisaient l'objet d' « arrêtés de comptes courants » très lisibles, faisant apparaître, dans le détail aussi, l'ensemble des frais sur les soldes débiteurs en valeurs et prorata temporis. Ces comptes courants devaient également pouvoir être arrêtés, calculés, facturés et débités à la main au compte du client sur son « Relevé », un petit carnet détenu par le client et qui lui était remis lors de l'ouverture du compte ! Le relevé ainsi annoté manuellement par les employés avait pleine valeur juridique et engageait la banque devant les tribunaux. Aucune erreur n'était donc tolérée et une faute professionnelle était

duement sanctionnée. Si elle était importante, l'employé était jeté dehors séance tenante, éventuellement à coups de pieds au cul !... Le passage à la caisse immédiat garanti ! C'est pourquoi, le problème a été vite classé dans les années MITTERRAND par l'abandon du RELEVÉ pour ne plus envoyer aux clients que des « Extraits » toujours contestables par la banque si une erreur lui était imputable plus la limitation de cette contestation par le client à un mois de nos jours... Les banques règnent maintenant et les clients-esclaves n'ont rien à dire.

Les clients des banques étaient peu nombreux dans les années soixante et, en général, l'usage de la banque se limitait aux services de dépôts courants, bien peu de clients avaient des chèquiers que, d'ailleurs, ils étaient peu nombreux à réclamer et le directeur de l'Agence avait tout pouvoir pour accepter ou non de remettre un chéquier au client qui ne pouvait en aucun cas discuter le fait. La Banque était encore cette « Grande Dame austère, très intimidante et dans laquelle tout le monde parlait bas, comme à l'église » décrite dans les manuels de cours... et encore de cette espèce en Suisse de nos jours. En Suisse, il reste très mal vu de parler haut, même au restaurant.

L'étude de crédit, très complète, presque toujours du type « Crédit personnel » pour les personnes et du type « commercial » pour les entreprises, incluant ou non une ligne d'escompte toujours limitée et une facilité de caisse (découvert à huit jours) ou « Crédit de Campagne » pour les entreprises lourdes, était menée par des employés titulaires de leur Brevet professionnel qui incluait dans son programme une formation très poussée à tous les risques bancaires et aux besoins des clients (*cf. « Le risque du Crédit bancaire » par Georges PETIT-DUTAILLIS*). Cette formation qui ouvrait déjà la promotion au niveau cadre (Classe V de la convention collective) était poussée au plus haut niveau supérieur avec des cours à l'ENA, au CNAM et au ministère des Finances, en sus de ceux de l'Institut supérieur de Formation Bancaire (ITB et/ou CESB) pour les meilleurs, appelés à devenir cadres supérieurs voire Hors classe. C'est dire que jamais les clients arrivant aux guichets n'avaient en face d'eux des employés incapables de rien faire par eux-mêmes et n'agissant que dans le cadre et avec l'assistance de l'ordinateur, comme de nos jours au XXIème siècle. Les employés aux guichets savaient tout faire et leurs gradés ou Chefs de Services derrière n'avaient que la responsabilité de la signature et n'étaient pas davantage compétents, sauf l'expérience en sus. Le Centre de Formation bancaire a repris son nom à partir de 1993, laissant celui d'Institut de Formation bancaire au Luxembourg après avoir abandonné les cours magistraux au profit des QCM. Les professeurs jugés de trop haut niveau, capables de mener des cours magistraux de 3h30' furent « remerciés », dont moi-même, et remplacés par d'autres moins compétents reconvertis en « animateurs » pour des étudiants reconvertis en « apprenants ». Le CFPB a depuis très vite perdu ses « clients ». Les banques se mirent à ignorer la formation professionnelle interbancaire commune et à ne plus « former » que des employés « maisons ». La Sté Gale fut la première à conditionner ainsi ses employés à dépendre de l'ordinateur. En ouvrant leur PC relié au réseau chaque matin, ils découvraient ce qu'ils devaient faire de leurs dix doigts dans la journée... Ce fut la recherche de l'incompétence des employés et la fin des autres, encore compétents, licenciés ou « reconvertis », voire mis en « préretraites » ! Après la saignée de la mise à pieds de 90% des cadres dans les années Mitterrand, l'économie, et notamment les banques, fut décapitée !... On voit mieux pourquoi j'espère après tout ce que je vous apprends, confirme, indique ou rappelle.

Au total, dans les soixante et soixante dix encore, les banques étaient spécialisées. Il y avait les banques de dépôts, dites généralistes, qui « faisaient profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'elles employaient (ouvertement) pour leurs propres comptes en opérations de crédits, d'escompte ou autres... », selon la définition légale même du métier, apprise par cœur au début du CAP. Il y avait aussi les banques spécialisées dans le Crédit à long et moyen terme qui se finançaient par des capitaux empruntés à long terme sur le marché financier primaire, et les banques dites « d'Affaires » généralement en COMMANDITE : simple (SCS) ou par Actions (SCA). Les établissements financiers souvent dits « de portefeuilles » (Holdings en anglais) avaient simplement pour but de diriger des groupes incluant : banques, agents de changes, compagnies diverses : industrielles, immobilières, commerciales etc... C'était le cas de la SCS « Investissement Rothschild » par exemple qui regroupait des compagnies comme « Pierre et Vacances » (immobilier de tourisme), Pennaroya (mines), Banque ROTHSCHILD, Européenne de Banque, Diamant Valeur et Cie etc... Je fus l'un des sous-directeurs de cette SCS avec rang, titre et fonction, en 1981.

Dans l'ensemble, la vie financière des années soixante était CLAIRE, les Banques sûres, et les moyens de règlement FRANCS, comme depuis le temps de St-REMI ou de CLOVIS. La parole donnée ne pouvait être reprise ni par les clients ni par les cadres bancaires, les Anglais disaient que seuls des non gentlemen pouvaient le tenter et c'était toujours « chocking » ! Les comptes étaient sincères et véritables, attestés comme tels de la main du directeur général et les bilans des banques devaient obligatoirement être à jour et collés au dos des Bons de caisse, par exemple, afin que le client sache dans quelle caisse véritable il plaçait ses sous. La confiance n'était pas donnée, elle devait être justifiée en permanence auprès des clients qui étaient donc RESPECTES ! Un client disposant d'un chéquier avait immédiatement la confiance de tout fournisseur auquel il réglait par chèque ! Car tout le monde savait que les banques ne donnaient pas de chéquier à tout le monde. Il

n'y avait besoin d'aucune réglementation particulière. La LIBERTE équilibrait tout et tout le monde était à sa place.

Dans les années 1966-68, après la crise et le contrôle des changes drastique de 1965 qui obligea les banques à délivrer des « Carnets de Changes » même à des nourrissons, pour augmenter l'export de monnaie des parents en voyages, la LIBERTE FUT TOTALE. Par exemple, nous pouvions ouvrir sans aucun contrôle des comptes en devises étrangères aux clients particuliers, lesquels pouvaient à tout moment les utiliser soit en France soit à l'étranger pour des règlements entièrement libres, les fameux comptes « EFAC » n'étaient plus nécessaires. Les chèques étaient LIBRES, les lettres de changes individuelles très répandues, les billets à ordre et les Warrants commerciaux, de même. Tout le monde savait se servir de ces instruments libres, pleinement et efficacement, ou alors n'en demandait pas à la banque ou chez la papeterie. Les chèques étaient endossables, la banque devait vérifier leur régularité et la signature de son client, ils pouvaient être déplacés librement par le titulaire, visés ou certifiés pour provision. Les chèques dits « de Banque » étaient VRAIS, tirés par la banque du client sur son compte chez la banque de France. C'était donc un beau chèque Banque de France, rouge, avec comme émetteur sa banque, que le client recevait, moyennant une toute petite commission compensant juste l'escompte obligé de la banque pendant quelques jours, en cas de nécessité de trésorerie.

La compétence, la Liberté, voilà ce qui caractérisait la vie bancaire des années soixante et les banques pouvaient donc remplir leur rôle « d'Intermédiaires dans les échanges » de manière pleine et sûre ! Par exemple, le Crédit Lyonnais dont j'ai pris l'exemple dernièrement, bien que nationalisé seulement par l'achat d'actions, se conduisait encore en entreprise commerciale libre et responsable, de droit privé, avec un actionnaire étatique dans le Conseil d'Administration, toujours dirigé par le petit-fils du fondateur : Henri GERMAIN. Dès lors que SCHLOGEL, revêtu de la légende du « Self Made Man » puis, encore pire, les suivants, le « virèrent » de là parce qu'il refusait de verser à l'Etat des dividendes disproportionnés aux résultats, le Crédit Lyonnais a commencé à dériver dès 1970, surtout sous BLOCH-LAINE... En 1978, un contrôleur général du CL, de mes amis, me confiait : « Nous ne savons plus du tout où nous allons, on n'arrive plus à contrôler réellement ce qui se fait » ! Dans les années 90's, le Crédit Lyonnais fut officiellement déclaré en faillite et pompa plus de 156 Milliards de FF aux déposants et aux contribuables pour être renfloué et arborer en 2010 le sigle : LCL... Pourtant presque personne ne réalisa ce qui se passait. Le conditionnement du Peuple est aujourd'hui quasi-total...

Voilà l'histoire (résumée) de la fin d'un monde, celui de la LIBERTE basée sur la compétence et encadrée par le seul « Bon sens », soutenu juste ce qu'il fallait par quelques lois fondamentales. La fin de cette LIBERTE a engendré la monstrueuse prolifération d'une législation-réglementation insupportable par tous ceux qui, comme moi, ont connu la vraie LIBERTE, laquelle ne se tronçonne pas en morceaux baptisés « libertés », sauf par ceux qui veulent la tuer : les totalitaires de tous poils.

Nous verrons dans le chapitre suivant une rétrospective de la seule année terrible 1968, événement d'importance géopolitique capitale qui mit fin à la LIBERTE ancestrale et ouvrit la voie à l'esclavage du Peuple français.

Chapitre 24

Rétrospective sur l'année 1968